# MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION



### INDICE NATIONAL HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

(INHPC)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA
TOGO – avril 2022

#### INFORMATION PRELIMINAIRE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) met à la disposition des utilisateurs, l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation (INHPC). Cet indice est harmonisé, car il est le fruit d'une même méthodologie mise en place dans les huit pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 1996 et rénové en 2008. Depuis 2014, la couverture est devenue nationale et prend en compte aussi bien le milieu urbain que rural.

L'INHPC a pour population de référence l'ensemble des ménages africains des régions Maritime (y compris Lomé), des Plateaux, de la Centrale, de la Kara et des Savanes. Le panier considéré comprend 647 variétés suivies dans 1 520 points de vente au niveau national et 17 914 relevés sont effectués chaque mois. La période de base de ce nouvel indice est l'année 2014, Les pondérations utilisées proviennent de l'enquête QUIBB 2011 actualisée par les indices de prix à la consommation de 2014. Un guide méthodologique est disponible sur le site de l'INSEED.

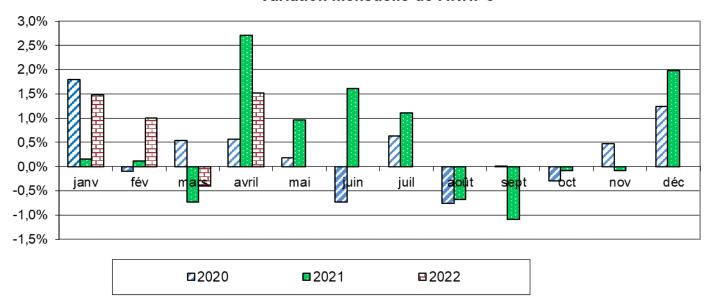
#### **RESUME DES EVOLUTIONS**

L'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) a, en environnement pandémique au COVID-19, augmenté de 1,5% en avril 2022 par rapport à son niveau de mars 2022. Cette évolution est imputable à la hausse enregistrée pour les prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,7%), « Transports » (+4,3%) et « Restaurants et Hôtels » (+0,8%). Les prix ont cependant régressé pour les fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,3%) et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,4%).

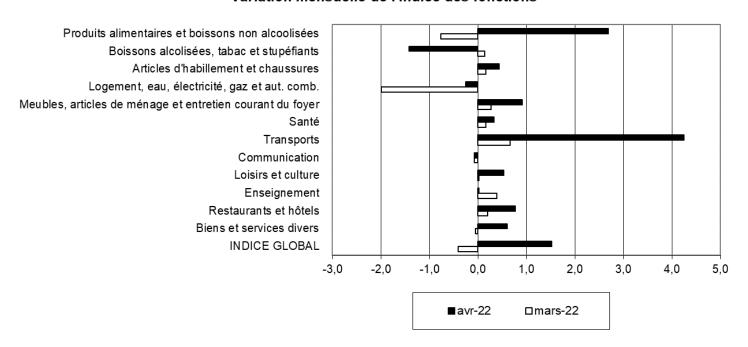
Tableau 1 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation, avril 2022 (Base 100 en 2014)

				Indi	ces des mo	-	Variation en %			
	Libellé	Pondé ration	avr-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	/1mois	/3mois	/12mois
	INDICE GLOBAL	10000	109,7	115,4	116,6	116,1	117,9	1,5	2,1	7,5
ı	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3287	119,6	132,1	133,3	132,3	135,9	2,7	2,9	13,6
	Produits alimentaires	3067	120,6	133,8	135,2	134,0	137,8	2,8	3,0	14,3
	dont: Pains et céréales	911	113,2	131,5	133,3	133,8	134,6	0,6	2,3	18,9
	Viande	308	119,8	129,2	129,9	131,5	135,1	2,7	4,6	12,7
	Poisson et fruits de mer	459	128,5	138,7	142,9	140,4	144,0	2,6	3,8	12,1
	Huiles et graisses	160	117,3	144,7	138,9	137,0	147,4	7,7	1,9	25,7
	Légumes	753	124,0	138,4	139,6	133,3	137,8	3,4	-0,4	11,1
	Tubercules et plantains	153	134,4	134,4	134,9	141,0	166,8	18,3	24,1	24,1
	Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.	157	111,3	121,1	118,0	113,7	120,6	6,1	-0,4	8,3
II	Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	93	106,0	108,5	110,6	110,8	109,2	-1,4	0,6	3,0
Ш	Articles d'habillement et chaussures	839	107,5	110,9	111,0	111,2	111,7	0,4	0,8	3,9
IV	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1203	100,4	105,1	108,8	106,7	106,4	-0,3	1,2	6,0
v	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	278	110,9	112,8	113,8	114,1	115,1	0,9	2,0	3,8
VI	Santé	370	103,4	103,1	103,6	103,8	104,2	0,3	1,0	0,7
VII	Transports	941	90,8	95,5	96,0	96,6	100,7	4,3	5,5	11,0
VIII	Communication	588	101,8	101,8	101,8	101,7	101,7	-0,1	-0,1	-0,1
IX	Loisirs et culture	236	104,0	107,2	111,8	111,8	112,4	0,5	4,8	8,0
Х	Enseignement	201	112,4	108,4	108,8	109,2	109,2	0,0	0,8	-2,8
ΧI	Restaurants et hôtels	1495	114,0	115,7	115,9	116,1	117,0	0,8	1,1	2,6
XII	Biens et services divers	469	108,0	110,0	110,6	110,6	111,3	0,6	1,2	3,0

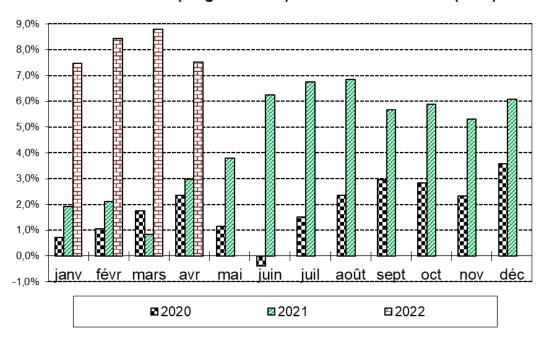
#### Variation mensuelle de l'INHPC

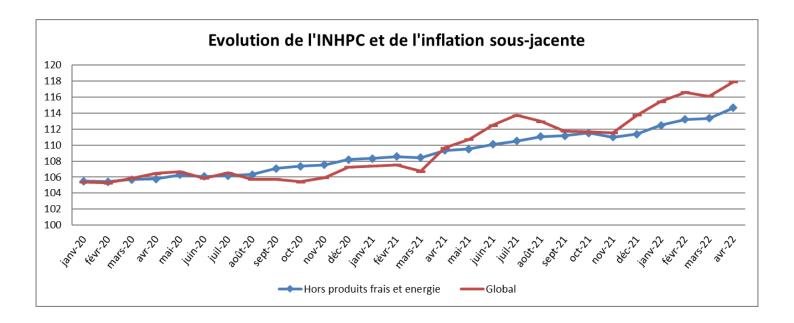


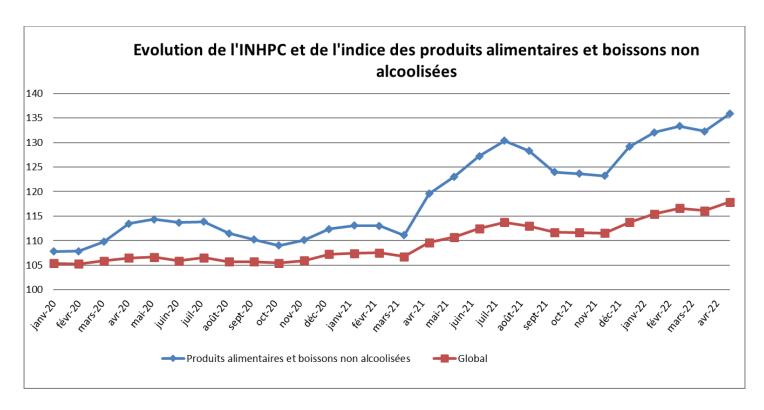
#### Variation mensuelle de l'Indice des fonctions

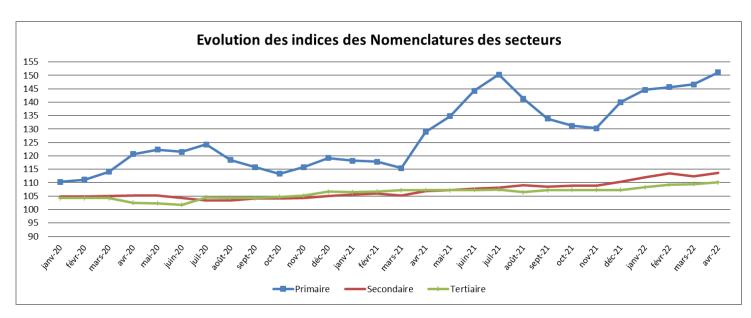


## Variations (en glissement) annuelles de l'INHPC (en %)









# INDICE NATIONAL HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (INHPC) Avril 2022

#### **EVOLUTION MENSUELLE**

En avril 2022, l'INHPC a progressé de 1,5% par rapport à son niveau de mars 2022. Cette évolution est due à l'augmentation des indices des fonctions de consommation dont les plus importantes en termes de contribution sont : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,7%) ; « Transports » (+4,3%) et « Restaurants et Hôtels » (+0,8%). La hausse de l'indice global est cependant ralentie par la baisse du niveau des indices des fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,3%) et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,4%)¹.

Les contributions positives à la hausse de l'indice de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » proviennent de la progression des indices des postes « Tubercules et plantain » (+18,3%), « Agrumes » (+17,4%), « Huiles » (+7,7%), « Poissons frais » (+18,9%), « Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. » (+6,1%), « Légumes secs et oléagineux » (+3,1%) et « Pains » (+6,3%). La hausse enregistrée pour l'indice de la fonction de consommation « Transports » est la conséquence de l'influence de l'évolution de l'indice du poste « Carburants et lubrifiants » (+12,8%) tandis que le comportement de la fonction de consommation « Restaurants et Hôtels » est entièrement imprimé par celui du poste « Restaurants, cafés et établissements similaires » (+0,8%). Concernant les contributions négatives, les postes ayant contribué à la baisse des indices des fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » sont respectivement « Combustibles solides et autres » (-10,2%) et « Vin et boissons fermentées » (-7,9%).

L'augmentation du niveau des indices observée en avril 2022 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : « Igname » (+21,6%) ; « Banane plantain mûre » (+18,0%) ; « Pommes de terre » (+6,3%) ; « Citrons » (+30,2%) ; « Oranges locales » (+17,8%) ; « Huile végétale » (+9,6%) ; « Huile de palme traditionnelle (Zomi) » (+3,6%) ; « Chinchard frais (Akpala moumou) » (+11,2%) ; « Dorade rose fraîche (Sika-Sika moumou) » (+9,3%) ; « Piment rouge frais » (+20,2%) ; « Piment vert (Gboyébessé) » (+15,7%) ; « Sel de cuisine gros cristaux » (+2,8%) ; « Gingembre frais » (+2,7%) ; « Concentré de tomate (Rocco) » (+2,5%) ; « Haricots rouges secs » (+15,0%) ; « Parachide décortiquée crue » (+6,3%) ; « Pain en baguette » (+7,3%) ; « Pain artisanal sucré » (+5,6%) ; « Pain artisanal salé » (+5,4%) ; « Essence "SUPER" dans les stations-services administrées » (+15,8%) ; « Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrées » (+14,6%) ; « Mélange 2 temps » (+12,4%) ; « Essence mélange de rue » (+4,0%) ; « Essence super de rue » (+2,9%) ; « Sodabi local artisanal dans une buvette » (+5,5%) ; « Plat de kom + poisson frit » (+4,4%) ; « Bouillie de maïs sucrée (Aklui zogbon) » (+2,6%) ; « Consommation de spaghetti dans un kiosque (1 Plat) » (+2,4%) ; « Café au lait avec omelette (1/2 pain + 1 œuf) » (+1,9%) et « Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat) » (+1,2%).

Contrairement aux variétés ci-dessus listées, les prix ont chuté pour le « Charbon de bois » (-10,9%) et la boisson « Tchoukoutou local artisanal » (-13,6%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,8% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a, pour sa part, progressé de 1,2%.

Eu égard à l'état des produits, les prix ont augmenté de 1,7% pour les « Produits frais » et de 2,9% pour les produits de l'« Energie ». Relativement à la provenance, les prix des produits « locaux » ont progressé de 1,1% et ceux des produits « importés » de 2,2%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est principalement due à celle des prix des produits des secteurs secondaire (+1,1%) et primaire (+3,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits « Non durables » (+1,9%).

#### **EVOLUTIONS TRIMESTRIELLE ET ANNUELLE**

En évolution trimestrielle, le niveau général des prix en avril 2022 s'est relevé de 2,1% comparativement à la situation de janvier 2022. Cette augmentation est le fait de la progression de presque toutes les fonctions de consommation. En effet, à l'exception de la fonction de consommation « Communication » qui a diminué de 0,1%, toutes les autres fonctions ont augmenté comme suit : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,9%) ; « Transports » (+5,5%) ; « Restaurants et Hôtels » (+1,1%) ; « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,2%) ; « Loisirs et culture » (+4,8%) ; « Articles d'habillement et chaussures » (+0,8%) ; « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,0%) ; « Biens et services divers » (+1,2%) ; « Santé » (+1,0%) ; « Enseignement » (+0,8%) et « Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants » (+0,6%).

Au niveau des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits « Hors Energie et Produits frais » (+1,9%), des « Produits frais » (+1,9%) et des produits de l'«Energie » (+5,1%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux (+1,8%) et « importés » (+3,1%). La progression des prix des produits des secteurs secondaire, primaire et tertiaire, respectivement de 1,6%; 4,6% et 1,7% a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est essentiellement induite par la progression des prix des produits « Non durables » (+2,7%).

En glissement annuel, les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont renchéri de 13,6% par rapport à leur niveau en avril 2021 ; de même, les prix ont augmenté pour la période sous-revue de 11,0% pour les produits de la fonction de consommation « Transport ». Les autres variations en glissement annuel sont enregistrées comme suit : «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+6,0%) ; «Restaurants et Hôtels» (+2,6%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+3,9%) ; «Loisirs et culture» (+8,0%) ; «Beiens et services divers» (+3,0%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+3,8%) ; «Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants» (+3,0%) et «Santé» (+0,7%).

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des produits « Hors Energie et Produits frais » (+4,8%), des «Produits frais» (+13,0%) et des produits de l'«Energie» (+15,9%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits « locaux » (+7,7%) et « importés » (6,7%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs « secondaire » (+6,5%) et « primaire » (+17,3%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été essentiellement influencée par l'accroissement des prix des produits « Non durables » (+10,6%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, a progressé de 6,6% contre 6,2% en mars 2022.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans cette partie, les fonctions et postes apparaissent selon leur niveau de contribution à la variation de l'indice global.

Tableau 2 : Évolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 100 en 2014) \*

D	Pondération		Indice	Variations (en %) depuis					
Pays		mars-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	1 mois	3 mois	12 mois
Bénin	760	103,2	107,8	110,4	104,8	105,2	0,4	-2,3	2,0
Burkina-Faso	1 258	104,5	112,5	111,8	114,4	118,6	3,7	5,5	13,5
Côte d'Ivoire	3 131	109,3	113,5	113,7	114,1	114,2	0,1	0,6	4,5
Guinée-Bissau	141	106,7	113,2	113,5	113,7	113,9	0,2	0,7	6,8
Mali	1 428	102,1	109,5	109,7	109,5	110,5	0,9	0,9	8,3
Niger	1 111	106,2	109,4	111,0	111,7	111,8	0,1	2,2	5,3
Sénégal	1 491	106,9	112,5	112,8	114,4	113,5	-0,8	0,9	6,2
Togo	681	106,8	113,8	115,4	116,6	116,1	-0,4	2,1	8,8
UEMOA	10 000	106,3	111,8	112,3	112,7	113,3	0,5	1,4	6,6

Source : Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Évolution des indices des nomenclatures secondaires au niveau national

	Tableau 5 . Evolutio		des non				mveau			
Nomenclatures	Libellé	Pondération	avr-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	/1mois	/3mois	/12mois
secondaires	Global	10 000	109,7	115,4	116,6	116,1	117,9	1,5	2,1	7,5
	Energie	899	84,5	93,1	97,5	95,1	97,9	2,9	5,1	15,9
Etat	<b>Produits frais</b>	2 187	124,1	137,5	139,6	137,8	140,1	1,7	1,9	13,0
Ltat	Hors Energie et Produits frais	6 914	109,4	112,5	113,2	113,3	114,7	1,2	1,9	4,8
Dravananaa	Importé	3 384	99,0	102,5	103,4	103,4	105,7	2,2	3,1	6,7
Provenance	Local	6 616	114,8	121,4	122,9	122,2	123,6	1,1	1,8	7,7
Cantarina da	Primaire	818	128,9	144,6	145,6	146,6	151,2	3,1	4,6	17,3
Secteurs de production	Secondaire	7 480	106,8	112,0	113,5	112,5	113,8	1,1	1,6	6,5
production	Tertiaire	1 702	107,2	108,3	109,4	109,5	110,1	0,5	1,7	2,7
	Durable	1 155	101,0	102,4	102,6	102,7	103,1	0,4	0,6	2,1
Dh:litt	Non durable	6 742	112,8	121,4	123,2	122,3	124,7	1,9	2,7	10,6
Durabilité	Semi-durable	401	108,5	111,5	111,9	111,9	112,6	0,6	1,0	3,8
	Service	1 702	107,2	108,3	109,4	109,5	110,1	0,5	1,7	2,7

Tableau 4 : Prix moyens au kg ou au litre de quelques produits essentiels par région

PRODUITS	Unité	MARITIME (y compris Lomé)		PLATEAUX		CENTRALE		KARA		SAVANES	
1 110201110		mars-22	avr-22	mars-22	avr-22	mars-22	avr-22	mars-22	avr-22	mars-22	avr-22
Maïs en grains crus	Kg	293	289	256	267	260	273	246	240	220	219
Mil	Kg	417	397	476	542	536	428	421	452	516	466
Riz importé en vrac	Kg	505	513	393	411	417	414	416	440	635	776
Viande de bœuf fraîche avec os	Kg	2446	2542	2200	2200	2138	2000	1900	1900	1750	1750
Akpala congelé (Chinchard)	Kg	1702	1921	1600	1600	1650	1700	1600	1675	1686	1700
Akpala fumé (Chinchard )	Kg	2476	2555	2573	2660	2798	2949	2611	2456	2871	2499
Huile rouge de palme (Zomi )	L	1156	1244	1100	1125	1200	1200	1100	1062	1282	1083
Huile végétale locale industrielle	L	1172	1306	1275	1400	1217	1292	1250	1362	750	750
Tomate fraîche locale (Aklikonvi)	Kg	548	566	499	493	395	489	354	434	231	276
Tubercule d'igname de fufu	Kg	343	424	433	550	330	366	339	390	361	434
Gari	Kg	462	472	412	428	461	555	505	509	651	569
Haricot blanc	Kg	764	760	787	770	835	841	718	729	693	681
Haricot rouge	Kg	685	743	661	695	607	607	527	739	739	739
Charbon de bois	Kg	201	195	153	156	142	101	115	98	136	116
Essence super sans plomb <sup>2</sup>	L	514	595	514	595	514	595	514	595	514	595
Gasoil	L	528	605	528	605	528	605	528	605	528	605
Gaz butane petite bouteille	6 Kg	3120	3120	3120	3120	3120	3120	3120	3120	3120	3120
Gaz butane grande bouteille	12,5 Kg	6500	6500	6500	6500	6500	6500	6500	6500	6500	6500

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le prix moyen des combustibles est obtenu au *prorata temporis*, c'est-à-dire par une moyenne des prix enregistrés sur la durée (un mois) pondérée par la durée de consommation. En effet, le changement des prix ayant eu lieu le 29 mars 2022, les produits ont été consommés pendant 28 jours aux anciens prix et pendant 3 jours aux nouveaux prix.

<sup>(\*)</sup> Les relevés des prix sont effectués sur l'ensemble du territoire de chaque Etat.

Tableau 5 : Évolution des indices nationaux suivant les groupes de la NCOA-IHPC3

		Indices respectifs des mois de						depuis	
Libellé	Pondération	i i		avr-22	/1mois	/3mois	/12mois		
Produits alimentaires	3 067	120,6	133,8	135,2	134,0	137,8	2,8	3,0	14,3
Boissons non alcoolisées	220	106,0	106,1	106,0	107,2	108,1	0,8	1,9	2,0
Boissons alcoolisées	69	105,0	106,4	107,1	109,7	107,8	-1,7	1,3	2,7 6,3
Tabacs et stupéfiants		111,2	115,2	121,1	118,1	118,2	0,1	2,6	
Articles d'habillement	725	107,6	111,2	111,4	111,6	112,0	0,4	0,7	4,1
Chaussures	114	108,6	109,9	109,9	109,9	110,7	0,8	0,7	2,0
Loyers effectifs	263	113,9	116,1	117,2	117,8	118,0	0,2	1,6	3,6
Entretien et réparation des logements	256	103,6	107,2	107,4	107,4	110,1	2,5	2,7	6,3
Alimentation en eau et services divers liés au logement	155	94,2	94,3	95,4	95,4	95,5	0,1	1,3	1,4
Electricité, gaz et autres combustibles	529	93,6	101,4	108,6	103,6	101,6	-1,9	0,2	8,6
Meubles , articles d'ameublement, tapis et autres revêtements	33	108,7	110,0	110,3	110,5	111,1	0,6	1,0	2,1
Articles de ménage en textiles	22	100,9	101,2	100,7	99,9	101,0	1,1	-0,2	0,1
Appareils ménagers	10	101,6	107,8	107,5	108,1	109,2	1,0	1,3	7,5
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	37	115,4	119,0	119,3	119,9	121,3	1,2	1,9	5,2
Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin	33	115,3	116,7	116,3	117,7	119,8	1,7	2,7	3,8
Biens et services liés à l'entretien courant du foyer	143	111,1	113,3	115,2	115,3	115,8	0,4	2,2	4,2
Produits, appareils et matériels médicaux	240	103,2	102,2	103,0	102,8	102,4	-0,4	0,2	-0,8
Services ambulatoires	85	108,8	111,2	111,2	113,1	113,1	0,0	1,7	3,9
Services hospitaliers	45	98,6	97,6	97,6	97,6	101,5	4,0	4,0	3,0
Achat de véhicules	144	101,8	104,3	104,9	105,3	105,7	0,4	1,3	3,8
Dépenses d'utilisation des véhicules	398	76,7	85,4	85,9	87,0	95,7	9,9	12,0	24,8
Services de transport	399	105,5	105,1	105,6	105,9	106,6	0,6	1,4	1,0
Services postaux	8	57,1	57,1	57,1	57,1	57,1	0,0	0,0	0,0
Matériel de téléphonie et de télécopie	47	90,5	90,0	90,0	89,2	88,6	-0,7	-1,5	-2,1
Services de téléphonie et de télécopie	533	103,5	103,5	103,6	103,6	103,6	0,0	0,0	0,0
Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image et du son	53	93,6	94,2	94,6	94,7	94,9	0,2	0,7	1,3
Autres articles et matériels de loisirs, de jardinage et animaux de compagnie	38	102,6	107,4	108,7	108,6	109,9	1,3	2,3	7,2
Services récréatifs et culturels	84	110,3	114,6	125,5	125,5	125,5	0,0	9,6	13,8
Journaux, livres et articles de papeterie	58	104,4	105,9	106,1	106,1	106,7	0,6	0,7	2,2
Forfaits touristiques	3	120,5	120,5	120,5	120,5	120,5	0,0	0,0	0,0
Enseignement pré-élémentaire et primaire	76	115,5	116,6	117,4	118,7	118,7	0,0	1,8	2,8
Enseignement secondaire	67	115,7	100,9	100,9	100,9	100,9	0,0	0,0	-12,8
Enseignement supérieur	33	97,7	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0	0,0	1,3
Enseignement post-secondaire non supérieur et	33	91,1	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0		
Enseignement non défini par niveau	25	108,1	109,8	110,2	110,2	110,3	0,1	0,5	2,1
Services de restauration	1 490	114,0	115,7	115,9	116,1	117,0	0,8	1,1	2,6
Services d'hébergement	5	98,8	101,5	101,5	102,5	102,5	0,0	1,0	3,7
Soins corporels	288	111,8	114,7	115,5	115,4	115,9	0,4	1,0	3,6
Effets personnels n.c.a <sup>4</sup>	96	96,0	98,6	99,3	99,5	99,6	0,2	1,0	3,8
Protection sociale et assurance	13	101,9	101,3	101,3	101,3	101,3	0,0	0,0	-0,6
Services financiers	2	93,5	93,4	93,4	93,4	93,4	0,0	0,0	-0,2
Autres services n.c.a	70	121,0	121,9	122,4	122,4	122,9	0,4	0,9	1,6

Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques

**Directeur Général** : Koame KOUASSI Secrétaire Général : Tchiou ANIMAOU

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Etudes Economiques: Kodzo Dodzi HEVI Chef de la Division des Statistiques et Analyses Conjoncturelles : Koffi Mepanou ADOLI

Collaborateurs: Akuété KPADENOU KOUMONDJI Toyi BOUWE

Natê Dzigbodi APALOO Kokou Mawufe AMEDODZI Directeur du Management de l'Information Statistique : Dyen GUEMA

Nous contacter: 59 rue de la Kozah, Immeuble INSEED-CENETI, BP: 118 Lomé-TOGO

Tél: +228 22 21 62 24 / 22 21 27 75 ; Email: inseed@inseed.tg ou dgscn tg@yahoo.fr; site web: www.inseed.tg

Cette publication est disponible sur le site de l'INSEED

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> NCOA: Nomenclature de Consommation Ouest Africaine

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> nca: non compris ailleurs